



Marcoule, le 29 avril 2026

Accident conventionnel dans le périmètre de l'installation de cimentation du CEA Marcoule : Situation maîtrisée

Ce mercredi 29 avril 2026, à 11H, un accident conventionnel est survenu dans l'installation de cimentation du CEA Marcoule. À la suite de cet événement, un hélicoptère d'évacuation sanitaire s'est posé sur le centre afin d'assurer le transfert médicalisé, vers le CHU de Montpellier, d'une personne victime d'une brûlure chimique sans incidence radiologique.

Trois autres personnes, présentant des blessures légères, ont été prises en charge et transportées vers le Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze pour surveillance médicale.

Aucun rejet de matière toxique n'a été détecté, la sûreté des installations n'a pas été affectée.

A propos du CEA Marcoule

Implanté en terres gardoise et drômoise, le centre CEA Marcoule réunit 2 000 collaborateurs. Ses activités de recherche portent sur les sciences et technologies pour une économie circulaire des énergies bas carbone (utilisation durable des ressources et approche intégrée des procédés au service de la transition énergétique). Le cycle des matières, le traitement-recyclage des combustibles et la gestion des déchets constituent le cœur de son expertise nucléaire. Le CEA conduit également à Marcoule parmi les plus importants chantiers d'assainissement-démantèlement en Europe.

CONTACTS PRESSE

Paul DANIELZIK | paul.danielzik@cea.fr | 06 64 40 97 00